



Table ronde 2

Les moyens mis en œuvre
afin de contribuer au maintien
dans l'emploi





**Marie-Claude Lamour, Responsable du
pôle Développement / DRH**

- Mairie d'Angers -

« La politique Maintien En Emploi »



Ce que nous faisons?

Une expérience importante ancrée dans la logique
statutaire du reclassement

Un travail pluridisciplinaire



•Objectif:

- examen pluridisciplinaire des situations
- recherche d'une nouvelle affectation sur postes vacants ou sur des postes réservés au reclassement

Une démarche de progrès

Vers une logique de maintien en emploi

- De plus en plus d'agents en situation de désadaptation dans les services et des solutions de reclassement de plus en plus difficile à trouver..

Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2008: 234

Nombre de nouvelles situations en suivi annuel: environ 50

- La réalisation d'un diagnostic en mode projet (acteurs RH, managers, organisations syndicales)

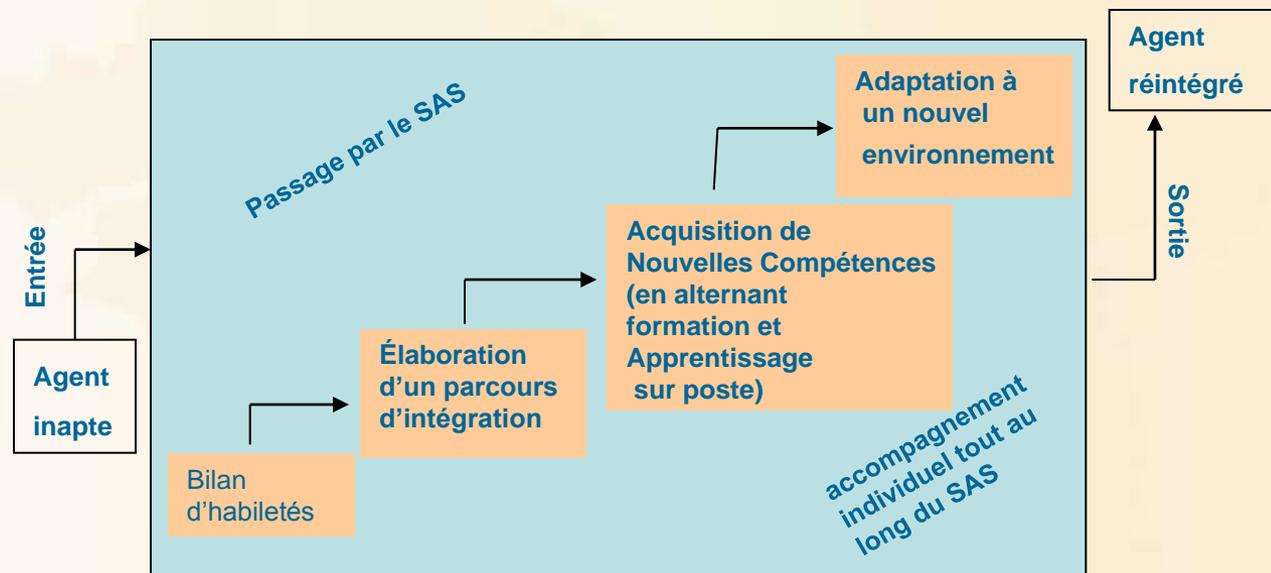
Analyser les causes de désadaptation

Évaluer nos modes d'accompagnement

Comprendre comment le reclassement et le handicap est perçu dans les services

Nos constats

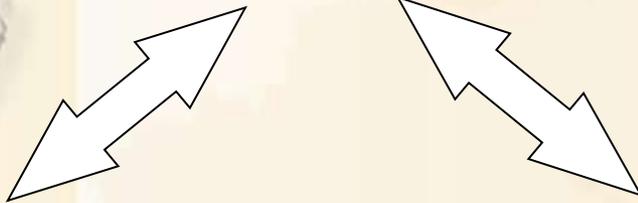
- Trouver des postes est de plus en plus difficile
- Les Préjugés sont encore nombreux sur le handicap et le reclassement
- Nos modes d'accompagnement sont pertinents mais insuffisamment déployés



Le plan d'action

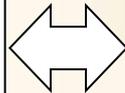
L'accueil

- repérage des postes permettant d'accueillir des travailleurs handicapés,
- Accepter un niveau d'exigence moindre sur certains postes



Action individuelle

- accompagner l'agent à changer de poste et de métier.



Volonté collective

- faire disparaître les préjugés
- rechercher un portage collectif.

- Travailler avec les services afin qu'ils s'engagent dans le processus. Aider au repérage des postes et identifier les aménagements nécessaires.
- Travailler sur le potentiel des agents (points forts)
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation pour faire tomber les préjugés
- Développer le tutorat
- Faire du S.A.S le dispositif de référence

Ce qui reste difficile

- **Le contexte économique qui rend plus difficile encore l'accès à l'emploi**
- **Inscrire le Maintien en emploi dans une politique globale de mobilité**
- **Accompagner le handicap mental et psychique**
- **Rendre active la période maladie (limite statutaire)**
- **Accompagner les sorties d'emploi sans exclure définitivement l'agent de l'emploi**